

<b>Adrien-Gamache</b>	Jason Caron-Michaud	<b>Gérard-Filion</b>	Ida Francœur
<b>André-Laurendeau</b>	Isabelle Rousseau	<b>Guillaume-Vignal</b>	ABSENT
<b>Antoine-Brossard</b>	Louise Lalumière	<b>Hubert-Perron</b>	Gesner Joseph
<b>Armand-Racicot</b>	Lilian Guicher-Callin (s)	<b>Jacques-Ouellette</b>	ABSENT
<b>Bel-Essor</b>	Nicolas Brosseau	<b>Jacques-Rousseau</b>	Guylaine Charron
<b>Bourgeois-Champagnat</b>	Myriam Roy Guylaine Charron (s)	<b>Joseph-De Sérigny</b>	ABSENT
<b>Carillon</b>	Tyna Phaneuf	<b>Lajeunesse</b>	Étienne Patenaude
<b>Charles-Bruneau</b>	ABSENT	<b>Laurent-Benoît</b>	ABSENT
<b>Charles-LeMoynes</b>	Marie-Ève Bouchard (s)	<b>Lionel-Groulx</b>	ABSENT
<b>Christ-Roi</b>	Nicola Grenon Mariève Beaudoin-Sullivan (s)	<b>Marie-Victorin (Brossard)</b>	Élizabeth Sabourin
<b>Curé-Lequin</b>	ABSENT	<b>Marie-Victorin (Longueuil)</b>	ABSENT
<b>D'Iberville</b>	Amel Chaman	<b>Maurice-L.-Duplessis</b>	ABSENT
<b>De La Mosaïque</b>	El Mostafa Boudraa	<b>Mgr.A.-M.-Parent</b>	AUCUN
<b>De la Rose-des-Vents</b>	Angélique Paquette	<b>Monseigneur-Forget</b>	Francis Rodrigue
<b>De Maricourt</b>	Mylène Boisselle	<b>Paul Chagnon</b>	ABSENT
<b>De Normandie</b>	Simon Morin	<b>Paul-De Maricourt</b>	ABSENT
<b>Des Mille-Fleurs</b>	Philippe Duhaime	<b>Pierre-D'Iberville</b>	ABSENT
<b>Des Petits Explorateurs</b>	ABSENT	<b>Pierre-Laporte</b>	Soizic Blanchard
<b>Des Quatre-Saisons</b>	ABSENT	<b>Prévile</b>	Rouchdi Benkadi (s)
<b>Des Saints-Anges</b>	ABSENT	<b>Rabeau</b>	Ann-Marie Ryan
<b>Du Jardin-Bienville</b>	ABSENT	<b>Sainte-Claire (Brossard)</b>	ABSENT
<b>Du Tournesol</b>	ABSENT	<b>Sainte-Claire (Longueuil)</b>	Olivier Bourreau
<b>École du secteur C</b>	ABSENT	<b>Saint-Jean-Baptiste</b>	Lynne Crevier (s)
<b>Éi de Greenfield Park</b>	Hélène Garon	<b>Saint-Joseph</b>	Christine Poisson (s)
<b>Éi du Vieux-Longueuil</b>	Annie Lortie	<b>Saint-Jude</b>	AUCUN
<b>Éi Lucille-Teasdale</b>	Nora Hank	<b>Saint-Laurent</b>	Olivier Coulombe (s)
<b>Éc. rég. du Vent-Nouv.</b>	ABSENT	<b>Saint-Romain</b>	ABSENT
<b>Éc. sec. de l'Agora</b>	ABSENT	<b>Samuel-De Champlain</b>	Normand Dubreuil
<b>École secondaire Saint-Edmond</b>	ABSENT	<b>Tourterelle</b>	Caroline Ménard
<b>École spécialisée des Remparts</b>	AUCUN	<b>Personnel</b>	
<b>Félix-Leclerc</b>	Yohan Botbol (s)	<b>Secrétaire administrative</b>	Geneviève Brochu
<b>Gaétan-Boucher</b>	Maxime Bleau	<b>Autres participants</b>	
<b>Gentilly</b>	Hernan Angulo	<b>Directeur général</b>	Anthony Bellini
<b>George-Étienne-Cartier</b>	Maryse Villeneuve	<b>Directrice générale adjointe</b>	Marie-Dominique Taillon
<b>Georges-P. Vanier</b>	Sylvain Pouliot	<b>Parent-commissaire</b>	Bruno Marcoux

40 signatures, 38 écoles représentées sur 64.

61 membres officiels pour le comité de parents 2017-2018, quorum d'un tiers est de 20, nous avons 38.

---

## 1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

---

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 25, le quorum est constaté.

---

## 2) PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

---

La présidente souhaite la bienvenue aux représentants et souligne la présence de la présidente de la Commission scolaire Marie-Victorin, M<sup>me</sup> Carole Lavallée, en observatrice. M<sup>me</sup> Francoeur mentionne que comme la réunion sera chargée, la majorité des sujets seront présentés dans le mot de bienvenue.

Une proposition de calendrier des rencontres 2018-2019 se retrouve dans les documents de la soirée, ces derniers seront adoptés au prochain comité de parents.

Les remboursements pour les frais du congrès se feront le 15 du mois prochain. Les représentants ont jusqu'à vendredi pour envoyer les inscriptions sinon, ils devront déboursier les frais lors de la rencontre et ils seront remboursés cet été, en même temps que le remboursement pour les frais de déplacement.

À propos de la lettre qu'un représentant avait proposé d'envoyer au MEES relativement à la mesure pour l'aide alimentaire, la présidente précise que cette mesure a toujours été envoyée aux écoles secondaires alors que la CSMV ouvrait cette enveloppe à toutes ses écoles. Avant de faire parvenir cette lettre au MEES, on propose d'attendre le budget de l'an prochain.

Un nouveau dossier FCPQ, contenant une panoplie de documents pertinents pour les parents, se trouve maintenant sur le Drive : <https://drive.google.com/open?id=1nuPUg6UczLJnPpWAZP2ROy3S5TtRBUn>.

Un représentant aimerait rendre hommage à un bénévole de son école. La présidente demande donc aux représentants des candidatures de bénévoles parents de la CSMV afin de leur remettre un prix.

Par manque de temps, le dossier « Horaire et calendrier scolaire » sera remis au début de l'année scolaire prochaine.

Concernant la vigie des locaux polyvalents des différents établissements de la CSMV. La direction générale a confirmé que cette vigie ne sera pas faite d'ici la fin de l'année mais qu'elle est en pourparlers avec la répartition des ressources matérielles, afin d'éviter d'alourdir leur tâche. Bref, ce dossier reste ouvert et la CSMV semble encline à cette demande du comité de parents.

Afin de démontrer l'importance d'établir une entente entre la CSMV et la Ville de Longueuil concernant l'obtention d'un terrain dans le secteur Vauquelin, certains membres du comité de parents seront présents au prochain conseil municipal, le mardi 15 mai à 19 h, à l'Hôtel de ville, afin de poser une question au conseil municipal.

La réunion de ce soir sera très chargée. Comme M<sup>me</sup> Caron n'est pas là, les sujets tels le redoublement, l'application de la crème solaire, etc., sont remis au prochain CP.

Enfin, la présidente présente deux propositions pour la rencontre de ce soir, comme l'échéancier est très serré l'adoption du PEVR :

1 - présentation du PEVR, courte pause et ensuite 1 heure pour atelier et plénière, et le reste des points reportés au prochain CP ou

2 - présentation du PEVR, poursuite de l'ordre du jour et adoption du PEVR en séance extraordinaire lundi prochain.

Une représentante propose de ne pas faire de sous-groupes pour alléger la soirée.

Après vote, la majorité des représentants s'entendent pour procéder avec la proposition No 1.

---

### 3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Les points 6 à 10 sont ajournés. La parole aux représentants demeure. On reste ouvert à la réouverture de l'ODJ si le temps le permet. On modifie le point 5.2, pour Plénière et résolution.

#### Résolution N°CP-20180507-01

Sur la proposition de Nicola Grenon, secondé par Ann-Marie Ryan, l'ordre du jour est adopté avec les modifications proposées.

**Adopté à l'unanimité**

---

### 4) ADOPTION RECOMMANDATION P.O.S. PRIMAIRE

---

La recommandation POS Primaire est remise à la direction générale avec les constats suivants :

Hypothèse A : La direction de l'école St-Joseph est favorable avec l'idée d'administrer une annexe.

Hypothèse B : pas de commentaire de l'école Maurice L.-Duplessis.

Le CP recommande de ne pas considérer l'hypothèse C.

---

### 5) PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV

---

M. Bellini remercie le travail des représentants puisqu'il quittera pour sa retraite dans quelques semaines. C'est M<sup>me</sup> Marie-Dominique Taillon qui lui succèdera. Ce sont les élèves de la CSMV et les personnes qui y travaillent qui la poussent à s'engager. Elle soutient que les parents demeurent des partenaires privilégiés pour la réussite des élèves.

#### 5.1 PEVR

M. Bellini présente le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la CSMV, en document de consultation. Les représentants du comité de parents seront ensuite invités à compléter la grille de consultation, après la présentation.

Principes ou fondements sur lesquels s'appuie la CSMV :

- Le développement durable
- Une organisation apprenante
- Une organisation en constante amélioration
- La cohérence

Les valeurs qui guident les prises de décision de la CSMV :

- La bienveillance
- L'engagement
- La collaboration
- L'Innovation

M. Bellini fait référence au chercheur John Hattie, qui a produit une méta-analyse sur la réussite scolaire. Selon cette étude, un facteur primordial de réussite réside dans la relation maître-élève : <https://visible-learning.org/fr/john-hattie-classement-facteurs-reussite-apprentissage/>.

Rappel de « La vision 2018-2022 » qui motive les actions de la CSMV :

*Une organisation bienveillante et innovatrice qui cultive l'engagement et la collaboration des acteurs et partenaires mobilisés pour assurer le développement du plein potentiel de tous les élèves, plus particulièrement dans la maîtrise de la langue et l'obtention d'un premier diplôme ou qualification avant 20 ans, et ce, dans un esprit d'éducation inclusive.*

Le PEVR se présente donc sous trois enjeux, pour lesquels se retrouve des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles pour 2022, propres à la CSMV.

Les données que l'on retrouve dans le PEVR sont basées sur la cohorte d'élèves de 2009.

Les objectifs en fond grisé sont spécifiquement visés par le MEES et la Politique nationale de réussite éducative.

Enjeu 1 – Développement du plein potentiel de tous les élèves au-delà de la diversité de leurs besoins, vulnérabilités et parcours scolaires.

Orientation 1 – Intervenir sans tarder pour prévenir les difficultés

Orientation 2 – Accompagner l'élève vers la réussite tout au long de son parcours scolaire

Enjeu 2 – Une communauté éducative engagée, mobilisée et collaborative, centrée sur la réussite des élèves

Orientation 3 – Renforcer le développement et l'adoption de meilleures pratiques et interventions éducatives, pédagogiques et collaboratives

Enjeu 3 – Des milieux de vie adaptés aux besoins d'apprentissage des élèves et orientés vers le développement des compétences du 21<sup>e</sup> siècle

Orientation 4 – Offrir un environnement scolaire sain, sécuritaire et ouvert sur sa communauté

Enfin, la direction générale propose d'inviter le service des Ressources matérielles à répondre aux questions des représentants.

## **5.2 Plénière et adoption**

---

Question : Qu'entend la CSMV par « esprit d'éducation inclusive » dans sa Vision 2018-2022?

Réponse : Il s'agit de l'intégration des élèves avec mesures adaptatives. Mais l'inclusion va plus loin au niveau de l'ouverture avec les élèves différents. C'est l'école, l'établissement, qui s'adapte aux différences des élèves, malgré leur diversité.

Question : Selon l'orientation 3, il devrait y avoir beaucoup de points techno d'intégrer; comptez-vous encourager, voir forcer les enseignants à utiliser les TIC?

Réponse : La CSMV compte soutenir et accompagner, orienter et diriger, sans forcer. La CSMV y croit assez pour les mettre dans ses objectifs.

Question : L'éducation inclusive est-elle réaliste?

Réponse : L'éducation inclusive est une vision à long terme, une vision d'avenir, de la CSMV. C'est ce qui émerge des consultations.

Question : Comment la CSMV compte mesurer l'objectif 4.1, visant à faire bouger les élèves au moins 60 minutes par jour?

Réponse : Cet élément sera à discuter dès la rentrée prochaine, quant à la qualité et à l'intensité des activités. C'est un objectif très large du MEES.

Question : Comment la CSMV évaluera-t-elle le PEVR en cours de plan? A-t-elle un plan de mesure?

Réponse : Pour évaluer la lecture en 2<sup>e</sup> année, des outils ont été développés pour prendre les mesures nécessaires. Par contre, pour d'autres objectifs, il faudra voir en cours de route, ça sera plus un défi.

Question : Est-ce que l'ordre des fondements démontre une priorité?

Réponse : Non.

Question : Quelle est la démarche pour trouver les moyens à entreprendre pour atteindre les objectifs?

Réponse : C'est à chaque milieu de trouver les pistes d'action. À ce stade-ci, la CSMV ne connaît pas toutes les actions pour atteindre les objectifs.

Question : Est-ce que les commissions scolaires collaborent entre elles?

Réponse : Oui. Les CS travaillent en communauté de pratique.

Ressources pour les organismes environnants : <https://www.211qc.ca/>.

## **6) PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)**

Point reporté.

### **AFFAIRES INTERNES**

## **7) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AVRIL 2018**

Point reporté.

### **7.1 Suivi du procès-verbal**

## **8) CONGRÈS FCPQ**

Point reporté.

## **9) PAROLES**

Points reportés.

- 9.1 Aux parents-commissaires**
- 9.2 Aux représentants du CCSEHDAA**
- 9.3 Au représentant du comité sur les transports**
- 9.4 Au représentant de la FCPQ**
- 9.5 Aux représentants**
- 9.6 Au public**

## **10) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Point reporté.

## **11) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La séance est levée à 23 h 15.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,  
secrétaire du comité de parents de la CSMV*

Ida Francoeur, présidente